

le 6 juin 1922, M. Meighen s'est exprimé ainsi, d'après le hansom de cette époque, page 2553:

Si un parti politique suit la coutume en honneur au pays de faire au peuple des promesses en blanc et en noir touchant le programme qu'il mettra à exécution le jour où il prendra les rênes du pouvoir pour les répudier impudemment une fois arrivé à la direction des affaires, qu'advient-il du gouvernement responsable en tout cela?

En quelques mots, ce paragraphe exprime ce que je désire faire comprendre au Gouvernement actuel. Vraiment, il doit exister un certain sens d'obligation pour un parti qui a fait des promesses aussi catégoriques que celles des membres de la droite relativement au chômage. Le Gouvernement doit avoir une politique quelconque et je lui demande de nouveau de tenter de substituer à la politique actuelle, un programme quelconque de travaux, comme il avait promis de le faire aux débuts, si l'on peut l'appeler ainsi, ce qui consiste à distribuer des aumônes au lieu de donner du travail, pendant l'hiver prochain.

Concernant les conditions qui ont résulté de la politique mise en vigueur par les honorables membres de la droite, j'ai cité les chiffres du commerce. J'avais songé à citer d'autres statistiques au sujet des chargements de wagons et d'autres services pour indiquer la marche des affaires, mais je crois que ces chiffres sont si bien connus et si évidents qu'il est inutile de citer les chiffres exacts pour prouver que la situation, au lieu de s'améliorer, a été de mal en pis depuis que les honorables membres de la droite ont commencé à avoir recours aux tarifs plus élevés, remède qu'ils croyaient effectif pour répondre à la situation.

Je désire citer des chiffres concernant le chômage. Je n'ai pas l'intention de citer un grand nombre de statistiques, mais assez pour démontrer ce qui s'est produit depuis que mon très honorable ami a eu recours au relèvement du tarif douanier. Permettez-moi de citer ses propres chiffres sur le nombre de chômeurs qui existaient au moment où il arrivait au pouvoir. En présentant la résolution concernant les secours aux chômeurs le 10 septembre 1930, il s'exprimait ainsi d'après le hansom de l'époque, à la page 63:

Je cite les chiffres qui ont été soumis à la réunion...

Il s'agit du conseil du service de placement. ...tenue ici le 21 août. On remarquera que le nombre actuel dépasse un peu 117,000 et qu'il sera d'à peu près 177,000 l'hiver prochain. Si les mesures que nous proposons à la Chambre produisent tout le bien que nous en attendons, nous espérons que le nombre des chômeurs va diminuer considérablement au lieu d'augmenter et que le chiffre de 177,000 ne sera pas atteint.

Il y a des gens qui pensent que le nombre des chômeurs est plus considérable que cela.

Et plus loin:

On a indiqué le chiffre à environ 200,000.

Et plus loin encore:

Ce chiffre de 200,000 me semble presque impossible dans un pays comme le nôtre.

Le premier ministre croyait impossible qu'il y eût 200,000 chômeurs dans ce pays peu après son arrivée au pouvoir. Depuis on a évalué de temps à autre le nombre de chômeurs que nous avons. Les chiffres vont de 500,000 à 700,000; un des professeurs de l'Université de Toronto, je crois, en a estimé le nombre à 726,000. On a protesté contre ce chiffre et je ne veux pas faire figurer au compte rendu des chiffres que l'on a contredits. Je crois rester dans les limites du vrai si je dis qu'en ce moment, il y a plus de 500,000 chômeurs dans ce pays. Je crois que le Congrès des métiers et du travail du Canada et le ministère du Travail en fixeraient tous deux le nombre à un chiffre beaucoup plus élevé. Il semble étrange que le département n'ait pas apparemment de renseignement à ce sujet. J'ai tenté d'obtenir le nombre total des sans-travail, mais le ministère du Travail n'a pu rien me donner de précis. J'ai le droit, je crois, de dire que d'année en année les discours du trône ont prétendu que la situation s'améliorait au Canada; néanmoins, le nombre des sans-travail est passé de 200,000 à plus de 500,000 depuis l'avènement du présent régime.

Quoique le ministère ne possède pas de statistiques en ce qui regarde le chômage, le bureau de la statistique tient compte du nombre de personnes employées dans certaines industries qui font rapport au Gouvernement. Nombre d'établissements industriels fournissant du travail à quinze employés ou plus font des rapports mensuels à l'Etat; ces chiffres figurent dans les colonnes des bulletins publiés par le département. En comparant les chiffres des différents bulletins, il est facile de se rendre compte si le nombre des employés augmente ou diminue. Ces bulletins sont très instructifs et mieux que quoi que ce soit peut-être font voir de quelle façon le programme du Gouvernement a influé sur le nombre des personnes employées dans les industries qui étaient en pleine activité lorsque mes honorables amis ont pris en mains les rênes du pouvoir. Bien que ces bulletins ne donnent pas le nombre des chômeurs, ils nous fournissent celui des personnes employées dans les établissements industriels qui font rapport au Gouvernement. Vu que ces bulletins ne s'occupent pas des établissements ayant moins de quinze employés,—c'est là le genre d'entreprises qui devraient être les premières à se voir acculer à la faillite,—nous avons par-